

Les grandes priorités des régimes à prestations déterminées pour 2023

Risques et récompenses



Le contexte dans lequel s'inscrivent les régimes à prestations déterminées (PD) évolue. Votre régime est-il prêt?

Les menaces liées à l'instabilité politique, à l'inflation et à la volatilité qui planaient au début de 2022 se sont concrétisées vers la fin de l'année. Qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique en Europe, de l'imprévisibilité des marchés publics mondiaux, du changement de paradigme avec le projet de loi C-228 au Canada ou de la fin de l'émission de nouvelles obligations à rendement réel, la seule constante est le changement.

Cela dit, tout n'est pas noir – la situation financière des caisses de retraite est généralement enviable. Faisons donc le point : réévaluons notre exposition au risque et recherchons les occasions.

Voici quelques mesures clés à envisager en 2023 :

Votre stratégie de placement est-elle à point?

De nombreux régimes PD sont en excellente posture financière, mais les marchés changent. C'est tout le secteur des placements qui a dû s'adapter à la forte volatilité à court terme, volatilité attribuable en partie aux grands événements géopolitiques, comme l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou les récentes manifestations contre la politique zéro COVID en Chine (et le revirement qui s'en est suivi).

De plus, l'inflation demeure élevée et les banques centrales maintiennent le resserrement de leurs mesures pour la contrer. Malheureusement, les marchés publics n'offrent aucune protection aux investisseurs qui fuient l'imprévisibilité des opérations quotidiennes.

Dans ce contexte, tous les investisseurs – surtout les promoteurs de régime PD – doivent procéder à l'examen de leurs stratégies de placement en évaluant le risque du marché par rapport aux objectifs et à la tolérance au risque. Le monde d'aujourd'hui n'est pas le même que celui dans lequel nous vivions l'année dernière.

Les investisseurs devraient aussi regarder du côté des placements à revenu fixe à rendement à long terme plus élevé pendant qu'ils sont encore disponibles.

La diversification est encore le mot d'ordre. Dans le contexte actuel, les investisseurs doivent toutefois se concentrer davantage de manière à tolérer un risque accru. Nous ne savons pas ce qui se passera à moyen ou à long terme. La levée de la politique zéro COVID en Chine sera-t-elle perturbée? L'invasion de l'Ukraine par la Russie aura-t-elle cessé? Qu'arrivera-t-il aux taux d'intérêt et à l'inflation? Un investisseur bien diversifié peut renforcer la résilience de son portefeuille. Et cela s'avérera nécessaire, puisque la volatilité pourrait se poursuivre.

L'inventaire de votre excédent

Grâce au coup de pouce de la hausse des taux d'intérêt au passif, la situation financière de nombreux régimes PD est excellente, ce qui peut sembler paradoxal compte tenu des valeurs d'actifs déprimées.

Si votre régime a un excédent, il serait peut-être préférable de le conserver. En effet, cet excédent peut servir de barrière efficace à l'incertitude et vous offrir une marge de manœuvre en cas d'imprévus. Une évaluation hors cycle pourrait être souhaitable. Cela vous permettrait d'immobiliser l'excédent pour les trois prochaines années.

Vous souhaitez utiliser une partie de l'excédent? Après mûre réflexion, vous pourriez l'utiliser pour un congé de cotisations de l'employeur ou de l'employé. Vous pourriez même réduire les primes du Fonds de garantie des prestations de retraite de l'Ontario. Vous pourriez aussi bonifier la rente des retraités, compte tenu de l'inflation actuelle.



Les tensions géopolitiques pourraient ralentir la mondialisation et nuire à la croissance économique.



Inflation persistante et incertitude certaine

L'inflation a été l'un des thèmes centraux des marchés financiers du monde entier en 2022. Elle n'est certes pas l'unique source d'incertitude. Cependant, de nombreux prévisionnistes s'attendent à ce qu'elle continue de s'amortir au cours de 2023.

Le risque provenant de l'inflation a maintenant plusieurs sources, et un certain nombre de facteurs macroéconomiques pourraient s'incruster à long terme.

Les tensions géopolitiques pourraient ralentir la mondialisation et nuire à la croissance économique.

Des défis importants s'imposent aux infrastructures énergétiques, surtout en Europe où sévit une importante crise de l'énergie attribuable aux sanctions alimentées par le conflit.

Le risque d'une certaine spirale salaires-prix (la hausse des prix entraîne une hausse des salaires) demeure, bien que ce risque soit moins élevé que dans les années 1970.

Les tendances dans les prix des articles électroniques grand public semblent changer. La baisse des prix a longtemps permis à l'inflation de s'établir; ces tendances pourraient désormais être tout autres.

En somme, les forces inflationnistes pourraient persister pendant quelques années. Par conséquent, la structure de votre portefeuille devrait lui permettre d'affronter différents régimes inflationnistes, et pas que le « scénario de base ». Un examen des leçons tirées des années 1970 s'impose peut-être, tout comme la sélection de placements à long terme, générateurs de revenus, mais sensibles à l'inflation.

Trouver l'alpha opérationnel

Les rendements prévisibles sont difficiles à trouver, vous devez donc chercher partout, même chez vous. Dans un contexte économique incertain, les promoteurs de régime ont de quoi faire. Entre gérer leur entreprise et élaborer des projets d'avenir, ils n'ont peut-être pas le temps de maximiser le rendement de leurs placements.

Un bon gestionnaire de placements peut être une source d'efficacité. En effet, votre gestionnaire peut veiller à ce que le rendement de votre portefeuille soit optimal, pendant que vos ressources se consacrent à la gestion de votre entreprise. De plus, la mise en commun des pouvoirs d'achat d'une grande organisation comme Mercer peut favoriser la réduction de vos coûts.

Prêt pour la transition

Les événements climatiques font les manchettes au Canada et ces phénomènes sont loin de s'estomper. Les changements climatiques sont désormais un fait économique et un risque systémique pour le portefeuille des investisseurs. Bien qu'ils soient tous à des stades différents, tous les investisseurs doivent donc avoir des plans de transition.

En termes clairs, les facteurs ESG doivent être reflétés dans le portefeuille pour réduire le risque climatique et cibler des possibilités de placement qui émergeront du désinvestissement des combustibles fossiles.



Les changements climatiques sont désormais un fait économique et un risque systémique pour le portefeuille des investisseurs.



Une nouvelle approche

Les taux d'intérêt ne sont plus à des creux historiques, mais il est tout à fait justifié d'investir dans des actifs non traditionnels et les marchés privés.

Dans un marché volatil, les actifs privés sont mieux positionnés pour profiter des occasions à long terme, notamment en innovation.

Certains placements non traditionnels – comme l'immobilier et les infrastructures – peuvent servir de rempart à l'inflation et à la volatilité, soit grâce à la nature de leur modèle d'affaires, soit parce qu'ils procurent un certain répit contre l'imprévisibilité des marchés publics. La liquidité pourrait poser problème. Cependant, la liquidité est une nécessité moins pressante pour les caisses de retraite, qui ont généralement des horizons de placement à très long terme et qui prévoient les flux de trésorerie longtemps d'avance.

Connaissez bien le contexte actuel et sachez où se trouvent les occasions. Les marchés privés peuvent s'avérer une source de profits. Des solutions sont à votre disposition : vous pouvez ainsi évaluer votre risque et choisir la meilleure option.

Mise à jour de vos hypothèses

La stagnation de la mondialisation, l'inflation, le rendement des marchés et la santé publique affectent les employeurs et les employés. Il est peut-être temps d'évaluer l'exactitude de vos hypothèses par rapport au monde actuel. Les facteurs démographiques comme la mortalité, l'âge moyen de la retraite et les années de travail tiennent-ils toujours la route? Mercer a procédé au lancement d'une version améliorée de son modèle de mortalité, modèle qui offre des renseignements à jour, et une recherche plus poussée sur le secteur des régimes de retraite est en cours.

Il est peut-être temps de mener une étude d'expérience pour voir la pertinence de vos hypothèses aujourd'hui et votre état de préparation face à ce qui s'en vient.



Gouvernance de régime

De nombreux organismes de réglementation canadiens – dont l’Autorité ontarienne de réglementation des services financiers et l’Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite – ont laissé entendre qu’on exigera davantage des promoteurs de régime sur le plan de la gouvernance. En effet, ces derniers devront établir un cadre de gouvernance et l’inscrire dans une politique officielle.

L’élaboration de ces politiques n’est pas qu’un exercice d’apparence. Les rôles et les responsabilités doivent être bien compris, des processus doivent être mis en place pour gérer le risque et améliorer les résultats, et les participants doivent être en mesure de tirer profit des avantages auxquels ils ont droit.

Ce n’est pas le moment de prendre du retard. Examinez votre plan et, s’il doit être mis à jour, communiquez avec votre conseiller de Mercer dès aujourd’hui.

Communiquez avec nous

Pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons préparer votre régime à prestations déterminées pour une prochaine année incertaine, communiquez avec votre conseiller de Mercer dès aujourd’hui.



Repenser l'avenir

À propos de Mercer

Chez Mercer, nous travaillons à façonner un brillant avenir.

Ensemble, nous transformons le monde du travail, nous redéfinissons les perspectives de retraite et de placement, et nous optimisons la santé et le mieux-être de tous. Pour ce faire, nous répondons aux besoins d'aujourd'hui et de demain. En comprenant et en exploitant les données avec une approche humaine. Et en mettant des idées en pratique pour enclencher des changements positifs.

Depuis plus de 75 ans, nous offrons des conseils fiables et des solutions afin de façonner un avenir sain et durable pour nos clients, nos employés et nos collectivités.

Bienvenue dans un monde où l'empathie et l'économie changent la vie des gens.

Ensemble pour un brillant avenir.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.mercer.ca.

Prenez part à la conversation



Avis importants

Toute référence à Mercer inclut Mercer LLC et ses sociétés associées.

Le présent document renferme des renseignements confidentiels et exclusifs appartenant à Mercer qui sont destinés à l'usage exclusif des parties à qui Mercer les communique. Son contenu ne peut être modifié, vendu ou communiqué de quelque autre manière que ce soit, en totalité ou en partie, à une tierce personne ou entité, sans l'autorisation écrite de Mercer.

Mercer ne fournit aucun conseil d'ordre fiscal ou juridique. Communiquez avec votre conseiller fiscal, votre comptable ou votre avocat avant de prendre toute décision ayant des conséquences fiscales ou juridiques. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation visant l'achat ou la vente de titres. Les conclusions, les évaluations ou les opinions exprimées aux présentes sont la propriété intellectuelle de Mercer et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Elles n'ont pas pour objet d'offrir des garanties quant aux résultats futurs des produits d'investissement, des catégories d'actif ou des marchés financiers dont il a été question.

Pour en apprendre davantage sur la divulgation de conflits d'intérêts, veuillez communiquer avec votre représentant Mercer ou consulter le site www.mercer.com/conflictsofinterest.

Le présent document ne contient aucun conseil en matière de placement ayant trait à votre situation personnelle. Aucune décision de placement ne doit être fondée sur les renseignements qu'il contient sans l'obtention au préalable d'un avis professionnel approprié et sans que soit prise en compte votre situation particulière.

Les renseignements contenus aux présentes peuvent avoir été obtenus auprès de diverses sources tierces. Bien que ces renseignements soient jugés dignes de foi, Mercer n'a pas cherché à les faire vérifier par des tiers. À ce titre, Mercer ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de ces renseignements et ne peut être aucunement tenue pour responsable (y compris des dommages indirects ou accessoires) en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude liées aux renseignements fournis par des tiers.

Les services de gestion de placements pour les investisseurs canadiens sont fournis par Mercer, Gestion mondiale d'investissements Canada limitée. Les services de consultation en gestion de placements pour les investisseurs canadiens sont fournis par Mercer (Canada) limitée.

Ce que nous pouvons faire pour vous

Le fait de redéfinir continuellement les raisons d'être et les priorités favorise la transformation des RH. Façonner l'avenir du travail exige de meilleures stratégies en matière de placement et de retraite, de protections de soins de santé et de mieux-être, de talents et de communications. Nous valorisons l'investissement dans l'avenir pour bâtir la résilience de votre entreprise et celle de vos employés.

En matière de placement et de retraite, il faut mettre en place des solutions de pointe. Nous les considérons en adoptant un point de vue général qui donne la priorité au mieux-être financier à long terme. Nous offrons des services de recherche et de consultation sur l'évaluation des risques et la conception de programmes d'avantages sociaux sans perdre de vue le besoin d'optimisation tout au long des périodes de changement.